

AU FIL DU FLON

JUIN 2024
COMMUNE LE FLON



INFORMATIONS COMMUNALES

NOTRE BELLE ÉGLISE

GAËL SUNIER, UN FACTEUR HUMAIN

L'EXPLOIT DE MONIKA MITTAZ

CONCOURS



Chères Habitantes, Chers Habitants de notre Commune,

Nous voilà déjà à la mi-année 2024... le temps semble passer si vite alors que finalement, les journées n'ont toujours que 24 heures !

L'année 2024 a débuté avec un hiver assez clément qui n'a pas été profitable pour tout le monde au vu du manque de neige; nos stations préalpines devront obligatoirement se réinventer pour un passage à un tourisme 4-saisons. Par contre, pour la Commune, ce sera profitable car le compte déneigement n'atteindra pas le budget prévu du fait du peu de sorties imposées par la météo à notre prestataire du déneigement.

Janvier 2024 : le Conseil communal a pris acte de la démission, pour raisons professionnelles, de Monsieur Nicolas Favre, Conseiller communal en fonction depuis 2016.

Je profite de l'occasion pour le remercier encore une fois pour tout le travail effectué au cours de ces 8 années.

Il a été remplacé par Madame Juliana Cruchon, qui a fait son retour au sein du Conseil communal; elle avait siégé de 2016 à 2021. Elle a repris le dicastère laissé vacant. Je lui souhaite beaucoup de satisfactions dans le cadre de sa tâche et je la remercie déjà pour tout le travail accompli.

Depuis le début de cette année, le travail n'a pas manqué pour le Conseil communal.

Il y a eu le démarrage de plusieurs projets votés lors de l'assemblée des budgets 2024.

Pour en citer quelques-uns, il y a la rénovation du plancher du galetas sis au-dessus de la grande salle de l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel.

Ensuite, il y a une double borne électrique, pour laquelle, nous vous reçoivons l'autorisation de construire. Elle sera installée sur le parking de l'Auberge. Il y aura une piste de pétanque que le GDVF va installer à la suite de la terrasse du restaurant. Avis aux bouleurs intéressés, ils pourront profiter des belles soirées d'été.

Concernant la vente des anciens locaux administratifs (PPE) sis à Bouloz au Chemin du Closel 30, la transaction s'est finalisée avec succès au 31 mai 2024. En marge de ce dossier, nous avons pu obtenir un permis de construire pour la mise en conformité des places de parc autour du bâtiment susmentionnés. Ces dernières ont été marquées officiellement tout dernièrement. Cela clôt un dossier vieux de 30 ans.

Mis à part les éléments précités, il y a toujours les affaires courantes à traiter, les dossiers intercommunaux et/ou cantonaux ainsi que tous les dossiers en cours qu'il faut finaliser.

ADMINISTRATION

Le mot du syndic

Le printemps est arrivé dans la pluie, encore de la pluie...

La pluie qui donna quelques sueurs froides à la Fanfare qui devait organiser le 72ème Giron des musiques de la Veveyse à Porsel du 24 au 26 mai 2024.

Après deux ans de travail acharné pour la mise en place de ces festivités, la réussite fut au rendez-vous. Le week-end s'est magnifiquement déroulé au grand plaisir de tous les visiteurs et de tous les participants à la Fête qui sont repartis le cœur heureux et des souvenirs plein la tête.

Je profite de l'occasion pour remercier le Comité d'organisation ainsi que toutes/tous les bénévoles qui ont oeuvré durant le weekend afin de permettre à toutes et à tous de vivre 3 jours fantastiques. MERCI.

Je vais conclure en remerciant toutes les personnes actives pour le bien de notre collectivité ainsi que mes Collègues du Conseil communal, les collaboratrices et collaborateurs communaux pour tout le travail effectué durant ce premier semestre.

Les vacances s'annoncent toutes proches, il est temps de vous adresser des souhaits afin qu'elles soient à la fois reposantes et pleines de belles rencontres.

Bel été et à bientôt.

Jean-Claude Bongard

Le roi et le jardin



Il y avait un jour un roi qui avait planté près de son château toutes sortes d'arbres, de plantes et son jardin était d'une grande beauté. Chaque jour, il s'y promenait : c'était pour lui une joie et une détente.

Un jour, il dû partir en voyage. À son retour, il s'empressa d'aller marcher dans le jardin. Il fut surpris en constatant que les plantes et les arbres étaient en train de se dessécher.

Il s'adressa au pin, autrefois majestueux et plein de vie, et lui demanda ce qui s'était passé. Le pin lui répondit :

- "J'ai regardé le pommier et je me suis dit que jamais je ne produirais les bons fruits qu'il porte. Je me suis découragé et j'ai commencé à sécher."

Le roi alla trouver le pommier : lui aussi se desséchait... Il l'interrogea et il dit :

- "En regardant la rose et en sentant son parfum, je me suis dit que jamais je ne serais aussi beau et agréable et je me suis mis à sécher."

Comme la rose elle-même était en train de dépérir, il alla lui parler et elle lui dit :

- "Comme c'est dommage que je n'ai pas l'âge de l'érable qui est là-bas et que mes feuilles ne se colorent pas à l'automne. Dans ces conditions, à quoi bon vivre et faire des fleurs ? Je me suis donc mise à dessécher."



Il lui demanda comment il se faisait qu'elle soit si vivante.

"Si le roi, qui est riche, puissant et sage, et qui a organisé ce jardin, avait voulu quelque chose d'autre à ma place, il l'aurait planté."

Elle lui répondit :

- "J'ai failli me dessécher, car au début je me désolais."

Jamais je n'aurais la majesté du pin, qui garde sa verdure toute l'année; ni le raffinement et le parfum de la rose. Et j'ai commencé à mourir, mais j'ai réfléchi et je me suis dit :

"Si le roi, qui est riche, puissant et sage, et qui a organisé ce jardin, avait voulu quelque chose d'autre à ma place, il l'aurait planté."

Si donc, il m'a plantée, c'est qu'il me voulait, moi, telle que je suis." Et à partir de ce moment, j'ai décidé d'être la plus belle possible."

Conclusion : dans la vie, il faut savoir rester soi-même et faire du mieux que l'on peut.

Vacances estivales

Le Bureau communal sera fermé du

**29 juillet 2024 au 18 août 2024
y compris.**

De retour au Bureau le lundi 19 août 2024
à 08 h 30.



Cartes du compacteur

Il est maintenant possible de charger les cartes du compacteur via la plateforme Gestinergie :
<https://leflon.gestinergie.ch/>

Pour celles et ceux qui souhaitent venir au Bureau communal, pensez à passer avant la fermeture estivale du Bureau communal.

Cartes d'identité

Pendant la fermeture de l'Administration communale, il y a toujours la possibilité de passer directement au Service des passeports, à Granges-Paccot, Rte d'Englisberg 11, pour commander vos documents d'identité.

Pensez à téléphoner avant de passer pour prendre rendez-vous : 026 305 15 26.

E-déménagement Attestations via site Internet

1. Il est possible maintenant d'annoncer son déménagement (départ dans une autre Commune) via le guichet virtuel mis en place par l'Etat de Fribourg.

2. Pour ce qui est des attestations de domicile, vous pouvez également passer commande via le guichet virtuel précité.

Pour les 2 points ci-dessus, nous avons indiqué la marche à suivre et le lien sur le site Internet communal :

www.leflon.ch, page d'accueil sous « A l'affiche »

ADMINISTRATION

Secrétariat communal

Pour les jeunes qui ont 18 ans en 2024 : nouveauté

L'Etat de Fribourg a pris la décision d'offrir un abonnement numérique à l'un des médias du Canton. C'est ce dernier qui prend en charge le coût de l'abonnement.

Les jeunes qui fêtent leurs 18 ans en 2024 ont donc la possibilité de commander un abonnement durant toute l'année, que ce soit, avant ou après la date d'anniversaire.

Condition : il faut résider dans le Canton de Fribourg.

Médias concernés : La Gruyère, La Liberté, La Broye Hebdo, Le Messenger, le Républicain, e Freiburger Nachrichten, Der Murtenbieter et l'Anzeiger von Kerzers.

En cas d'intérêt, il y a lieu de compléter le formulaire sous : <https://www.fr.ch/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-et-famille/abonnement-jeunes>

PETIT RAPPEL « BRUIT » ... Vu que nous approchons de la belle saison et de la tonte des gazons

Il est recommandé de cesser les activités bruyantes de

12 h 00 à 13 h 00
21 h 00 à 07 h 00

Ainsi que le samedi avant 09 h 00 et après 20 h 00
et les dimanches et les jours fériés légaux.

Merci de votre collaboration.

Contacter la Commune

Administration communale
Commune Le Flon
Route de Moudon 19b
1699 Porsel

021 907 12 11

- commune@leflon.ch
- caisse@leflon.ch
- controle.habitants@leflon.ch
- construction@leflon.ch
- www.leflon.ch

Votations/Elections Certificat de capacité

ADMINISTRATION

Secrétariat communal

La présentation du certificat de capacité a quelque peu changé à la suite de la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques qui est entrée en vigueur au 01.01.2024.

Nous vous présentons ci-après les éléments importants auxquels il faut impérativement porter attention. Merci de votre collaboration.

↑↑↑ Insérer dans l'enveloppe dans le sens de ces flèches
Pfeilrichtung in das Antwortkuvert einschieben

Le Flon

Certificat de capacité civique
Stimmrechtsausweis
Votations fédérales et cantonales
du/vom 03.03.2024

N° d'électrice: CH-FR

P.P. CH-1699 *Porsel Poste CH SA

M

Prépare d'affranchir l'enveloppe en cas de dépôt à la poste
Bei Versand durch die Post, bitte frankieren

Commune Le Flon
Bureau électoral
Route de Moudon 19B
1699 Porsel

Déclaration: / Erklärung:
Je vote par correspondance / Ich stimme brieflich ab

(Signature / Unterschrift)

↑ sert au pliage de la feuille; ne pas déchirer
↑ sera de prêter attention à cette indication

Attention la signature a changé de place sur le nouveau certificat

Vote par correspondance
- Veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué.
- Veuillez introduire dans l' / les enveloppe (s) le / les bulletin (s) de vote.
- Mettez le certificat de capacité civique et l' / les enveloppe (s) de vote dans l'enveloppe-réponse.
- Contrôlez si l'adresse de renvoi apparaît dans la fenêtre.
- L'enveloppe-réponse doit être postée de manière à parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin ou dans la boîte aux lettres de la commune au plus tard jusqu'au dimanche du scrutin, avant l'ouverture du local de vote.

Briefliche Stimmabgabe
- Bitte unterschreiben Sie eigenhändig im vorgesehenen Kästchen.
- Legen Sie den oder die Stimmzettel in den Umschlag oder die Umschläge.
- Legen Sie den Stimmrechtsausweis und das verschlossene Stimmkuvert oder die verschlossenen Stimmkuverts in das Antwortkuvert.
- Kontrollieren Sie, ob im Adressfenster die Rücksendeadresse erscheint.
- Bei vorzeitiger Stimmabgabe dient dieses Kuvert als Antwortkuvert und muss rechtzeitig der Post übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Umengangs beim Wahlbüro der Gemeinde eintrifft. Es muss spätestens bis Sonntag 10 Uhr in den Briefkasten der Gemeinde eingeworfen werden.

Vote personnel
Celui ou celle qui désire exercer personnellement son droit de vote se présente au bureau de vote durant les heures d'ouverture ci-dessous, muni(e) de son certificat de capacité civique.

Persönliche Stimmabgabe
Wenn Sie ihre Stimme persönlich abgeben wollen, suchen Sie während der folgenden Öffnungszeit mit dem Stimmrechtsausweis das Wahllokal auf.

Ouverture du bureau de vote
Dimanche 11h - 12h

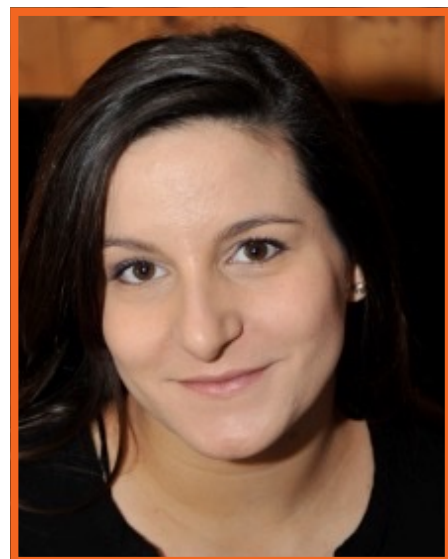
En vertu de l'article 282 CP, celui qui, sans en avoir le droit, aura pris part à une élection ou une votation sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Öffnungszeit - Stimmbüro
Sonntag 11 - 12 Uhr

Wer unbefugt an einer Wahl oder Abstimmung teilnimmt, wird nach Artikel 282 StGB mit Freiheitsstrafe bis zu drei Jahren oder Geldstrafe bestraft.

Cyndia Gremaud

Directrice AES



A la suite du départ de Mme Suzanne Michel, en juillet 2023, l'AES Le Flon-Saint-Martin a accueilli, le 1^{er} novembre dernier une nouvelle responsable en la personne de Mme Cyndia Gremaud. Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue.

Mme Gremaud née Sapin n'est pas une inconnue dans notre Commune puisqu'elle y a résidé avec ses parents durant son enfance; de par ce fait, elle connaît bien notre Cercle scolaire étant donné qu'elle y a suivi une grande partie de sa scolarité obligatoire.

Avant son arrivée, c'est notre équipe d'intervenantes composée de Stéphanie, Rosanna, Patricia et Barbara, accompagnées de nos auxiliaires Carine et Henri ainsi que de notre secrétaire administrative Dominique, qui ont assumé, avec une grande efficacité, le bon fonctionnement des accueils durant cette période transitoire. Nous profitons de cette occasion pour leur adresser nos chaleureux remerciements.

Merci également à Suzanne pour ses 10 années de services ; nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

ADMINISTRATION

Accueil extrascolaire



Maude Cardinaux
Vice-Syndique

Depuis l'arrivée de Cyndia, notre équipe s'est étoffée de deux nouvelles personnes, soit Josiane qui est auxiliaire et Ana qui est intervenante. Nous leur souhaitons également plein succès au sein de nos AES.

L'AES Le Flon-Saint-Martin dont la dénomination est :

Les P'tits Martiflons

fonctionne bien depuis sa création la rentrée scolaire 2021/2022.

Nous avons un bel effectif du point de vue nombre d'enfants pour les repas et pour les plages horaires en journée sur les 2 sites, soit à Porsel et à Saint-Martin.



Quelques photos de la Fête des musiques à Porsel et des jolies mises en scène faites par les écoles



CAFE SENIORS

Le 3^{ème} Café Seniors de la Commune a eu lieu à l'Auberge de la Fleur de Lys le 7 mars de 14h à 17h, avec la participation de vingt personnes.

En première partie d'après-midi, la commission Seniors a pu présenter l'avancée des projets en cours et questionné, validé les besoins futurs.

Puis, comme souhaité lors des précédents cafés, Mme Carrel Larissa, assistante sociale de Pro Senectute est venue faire une présentation fournie et précise des différentes aides administratives et financières pour les retraités. Elle a abordé les points suivants :

- La présentation de la fondation Pro Senectute : ses origines, objectifs, ressources et activités pour les Seniors.

- Les différentes assurances sociales pouvant concerner les personnes à l'AVS (AVS et moyens auxiliaires, prestations complémentaires, réduction des primes de l'assurance maladie, allocation pour impotent, indemnité forfaitaire pour proches aidants)

- Quelques mots sur le financement EMS

- Une bonne nouvelle : Pro Senectute Fribourg disposera bientôt d'un bureau à Châtel-St-Denis, dans les locaux du Réseau de santé de la Veveyse (ancien Hôpital), ceci probablement à l'automne 2024.

Il est vrai, c'est parfois un peu compliqué de s'y retrouver, cependant Mme Carrel explique qu'il existe **le service de consultation sociale gratuite de Pro Senectute qui peut donner des renseignements plus précis en fonction des situations individuelles et aider dans les démarches à faire.**

Il est aussi possible de consulter le site internet de Pro Senectute ou de les contacter par téléphone au 026 347 12 40.



Le site internet de la commune contient également beaucoup d'informations. Surtout, ne pas hésiter à se renseigner directement auprès du personnel du bureau communal sur place ou par téléphone.

Enfin, les participants ont pu partager une collation, un moment convivial toujours très apprécié !

Christine Bongard
Présidente de la commission

P.S. Pour vos agendas, le prochain café Seniors aura lieu l'après-midi du 31 octobre 2024.

SCRABBLE les mercredis

Depuis le mois de janvier, le



se joue **tous les mercredis de 14h à 16h30 à l'auberge de la Fleur de Lys à Porsel.**

Nous nous sommes retrouvés à jouer à 3, 5, 7, 8... ! Ce n'est pas une compétition et les joueuses et joueurs débutants progressent vite !

Pour moi qui propose ces moments, c'est un vrai plaisir de faire découvrir le Scrabble et le riche vocabulaire que l'on peut employer comme les helvétismes ou des mots venant du Canada et de la Belgique !



ADMINISTRATION

Santé



Dougoud Claudia
Conseillère communale



Nous pensons jouer jusqu'en mai car le beau temps est attirant ! Bon, le patron dit qu'on pourrait aussi y jouer sur la terrasse, alors pourquoi ne pas essayer ! Alors, venez nous rejoindre, vos méninges vous diront merci, nous aussi ! Bienvenue !

Denise Pittet, Organisatrice
Contact : 079 714 55 66

LA TABLE CONVIVIALE DU MARDI

La table conviviale, c'est :

- choix de 3 menus du jour
- de nouvelles rencontres
- un menu spécial avant les fêtes de Noël et Pâques
- de jolies conversations loin des connexions
- découvrir des anecdotes sur notre commune (ancienne pompe à essence, jardin à la place du parc devant le restaurant, les souvenirs de certains, etc)
- apprendre à se connaître



La commission Seniors et les tenanciers de l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel sont ravis du succès de cet événement hebdomadaire.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, chaque mardi à 12h00, ce moment de convivialité réunit de 2 à 40 personnes de toutes les générations.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire jusqu'au lundi précédent à 16h00

au 077 520 33 38

ou à l'adresse mail
claudia.dougoud@leflon.ch

Chacun paie son repas et la Commune subventionne CHF 5.00 par résident de la Commune, montant qui est directement déduit du prix du repas.

Si un problème de mobilité se présente, il suffit simplement de l'annoncer lors de l'inscription et c'est avec plaisir que nous organiserons le transport.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer prochainement à la table conviviale !

Claude Fragnière
Françoise Monney
Membres de la commission

SERVICE DE REPAS CHAUDS A DOMICILE

Depuis le 6 février 2024, les seniors de la Commune Le Flon (et les personnes à mobilité réduite, sur présentation d'un certificat médical) ont la possibilité de profiter d'un service de repas chauds à domicile, du mardi au vendredi.

Les repas sont préparés par les tenanciers de l'Auberge de la Fleur de Lys et livrés par des bénévoles.

Le démarrage se fait tout en douceur, puisque nous avons 4 prestataires pour 13 bénévoles annoncés.

Il était essentiel pour notre commission de mettre ce service sur pied dans le cadre de la Commune, car se nourrir correctement est élémentaire pour garder une bonne santé.

De plus, la livraison des repas permet un petit moment d'échange sympathique entre les bénévoles et les bénéficiaires.

Catherine Tardin
Membre de la commission

ADMINISTRATION

Santé



Dougoud Claudia
Conseillère communale



Inscriptions via le formulaire qui se trouve sur la page d'accueil du site Internet de la Commune :
www.leflon.ch

Il est également possible d'obtenir le formulaire sur simple appel téléphonique auprès de la Commune Le Flon :

021 907 12 11

CORPORATION FORESTIERE Haute-Veveyse

La Corporation forestière de la Haute Veveyse a pu voir le jour et entrer en fonction à la suite de la mise en vigueur :

- de la **Loi cantonale sur les forêts** et la protection contre les catastrophes naturelles du **02 mars 1999**. Celle-ci prescrit que les propriétaires de forêts publiques d'une région s'organisent en unité de gestion dénommée Corporation de triage.

- du **Règlement d'exécution du 11 décembre 2001** ; ce dernier précise l'organisation d'une Corporation de triage et les modalités de sa création.

Il a fallu quelques années de discussions pour que notre Corporation forestière voie le jour ; c'est ainsi qu'elle est née le samedi **03 mars 2007** à Semsales lors d'une assemblée.

Elle gère les forêts des Communes de La Verrerie, Le Flon, Saint-Martin et Semsales, ainsi que la forêt domaniale de La Joux-des-Ponts, propriété du Canton. Cela représente une surface de quelques 840 hectares de forêts publiques, dont 593 appartiennent à la Commune de Semsales.

Quant au triage, il comporte aussi 403 hectares de forêts de privés ; cela donne une superficie totale de 1'243 hectares. Pour comparaison, la Commune Le Flon possède 99 ha de forêts répartis sur les 3 villages.

Depuis sa date de création, la Corporation se charge de l'organisation, de la conduite et du contrôle des travaux forestier des Communes membres (dont Le Flon fait partie) ainsi que de la surveillance de leurs forêts et de la vente des bois.

Sur demande de propriétaires privés, la Corporation pourra également se charger de la vente pour eux.

La Corporation forestière de la Haute Veveyse est la 6^{ème} et dernière créée dans le sixième arrondissement forestier qui englobe la Glâne et la Veveyse ; ce dernier a ainsi un découpage conforme à la Loi cantonale de 1999.

Entretemps, les arrondissements forestiers ont été redécoupés par le Service des forêts et de la nature ; c'est ainsi que depuis le 1^{er} mars 2016, le Canton a été remodelé en 4 arrondissements forestiers.

Nous sommes donc passé du 6^{ème} arrondissement au 4^{ème} arrondissement. Le siège de cet arrondissement se trouve toujours à Romont, comme par le passé.

M. Christophe Huwiler, garde-forestier et chef de la Corporation forestière de la Haute Veveyse est responsable du triage

La Commune Le Flon a droit à 1'000 m3 de coupe de bois par année. D'autre part, chaque année également, nous faisons une mise de bois où 100 m3 sont mis à disposition des acheteurs.

Chaque propriétaire (Communes et Etat) conserve la gestion administrative de ses forêts, soit :

- la gestion financière : budget et comptes
- son équipe forestière
- l'adjudication des travaux

Les avantages que procure une Corporation forestière sont les suivants :

- commercialisation du bois en plus grandes quantités
- meilleure planification des coupes et rentabilité du matériel forestier
- surveillance professionnelle des forêts
- aide financière maximale de la Confédération et du Canton
- allègement pour les Communes (vente, organisation des coupes, sécurité et autres)

ADMINISTRATION

Forêts

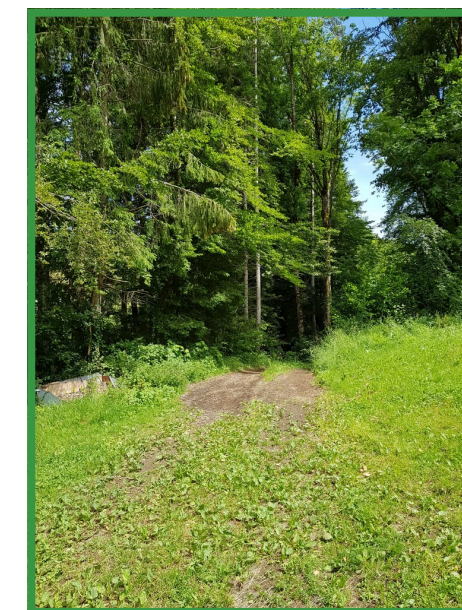


Gillard Jean
Conseiller communal

En outre, l'Etat prend en charge une partie des heures de travail du garde-forestier et chef de la Corporation, soit 864h pour les tâches de forestier de triage.

Sinon, la répartition des frais communs se fait selon une clé de répartition tenant compte de la surface et du volume de bois exploitable.

Pour Le Flon la charge annuelle, en 2023, a été de 14'967.00 fr. et le revenu de la vente des bois s'est élevé à 42'935.00 fr.



SECTEUR BOULOZ

Traversée du village Concept Valtraloc

Un grand pas en avant a été réalisé en ce sens que le dossier d'amélioration de la traversée de Bouloz sur lequel les autorités de l'ancienne Commune de Bouloz, puis celles de la Commune Le Flon, travaillaient depuis plus de 25 ans, en collaboration avec le SPC, a enfin pu aboutir.

C'est ainsi que le vendredi 31 mai 2024, l'enquête publique a débuté pour une durée de 30 jours au terme desquels, le dossier pourra être envoyé à Fribourg en vue de l'obtention du permis de construire.

Le dossier est, par conséquent, consultable auprès des instances suivantes jusqu'au 1^{er} juillet 2024 :

- Administration communale à Porsel
- Préfecture de la Veveyse à Châtel-St-Denis
- Service des Ponts et Chaussées à Fribourg (SPC) sur rendez-vous uniquement

Si tout se passe dans les délais prévus, les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2025.

SECTEUR PORSEL

Carrefour de la Route de Champ Diguez

Les travaux devraient débuter dans le courant de
du mois de septembre 2024.

Ce dossier est, à l'instar de celui évoqué ci-dessus, également «sur le métier» depuis près de 10 ans. C'est, par conséquent, une grande satisfaction de savoir que les travaux vont pouvoir débuter. Nous avons reçu le permis de construire.

Les travaux consisteront en l'élargissement de la patte d'oie du carrefour qui prévoit le raccourcissement du talus adjaçant; la création d'un trottoir du côté de l'Administration communale et une place d'évitement sur le côté gauche de la route en direction de Bouloz.

De plus, nous avons dû prévoir une modification des panneaux de circulation pour les camions et les tracteurs/engins agricoles, à savoir :

Lorsqu'ils circuleront de Bouloz en direction de Porsel, sur le carrefour, ils ne pourront plus tourner à droite pour des raisons de sécurité (empiètement sur la voie de circulation des autres usagers venant de Mossel).



ADMINISTRATION

Routes



Ludovic Fragnière
Conseiller communal

Nous voilà arrivés au terme de la partie administrative du Bulletin communal d'information.

Le Secrétariat communal reste, bien entendu, volontiers à disposition pour toutes questions ou tous renseignements.

BONNES VACANCES

Le voyage est la seule chose qu'on achète et qui nous rend plus riche !

Contact :

Vous avez des information à faire passer via le Bulletin communal d'informations
AU FIL DU FLON ?

Une idée d'article à faire paraître ?

Ou toutes autres informations ?

Place au concours

A gagner : 3 bons d'une valeur de CHF 50.00 et à utiliser dans les commerces suivants :

- Restaurant de la Fleur de Lys à Porsel
- Boulangerie-épicerie Dominique & Tip à Porsel
- Laiterie-Fromagerie Anthony Pittet à Bouloz

Les gagnants seront tirés au sort et informés par courrier.

Coupon réponse à retourner à :

Administration communale Le Flon,
Route de Moudon 19b, 1699 Porsel

Ou à : commune@leflon.ch

Date limite : lundi 19 août 2024

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

ADMINISTRATION



N'hésitez pas à nous adresser vos requêtes :

commune@leflon.ch

sylviechaperon@protonmail.ch

ou par téléphone à la Commune :

021 907 12 11

QUESTIONS :

1. **A quelle date est née la Corporation forestière de la Haute Veveyse ?**
2. **Combien de cloches possède l'église de Porsel ?**
3. **Combien de km va nager Monika ?**

Les réponses se trouvent dans les pages de ce Bulletin communal d'informations.

Nous vous souhaitons bonne chance et surtout bonne lecture.

Réponse 1 : _____

Réponse 2 : _____

Réponse 3 : _____

Le mot de Sylvie



Chères lectrices, chers lecteurs,

Chacun de nous profitons de près ou de loin de l'église de Porsel. Mais, connaissez-vous bien cette majestueuse Dame qui abrite en son sein les moments solennels ou festifs de notre existence ?

- Vous vous demandez depuis quand elle existe ?
- Qui sont les artisans qui ont participé à sa construction, quels sont les artistes qui ont créés ses magnifiques vitraux ou en savoir plus sur les cloches ?
- Comment fonctionne la gestion de cet édifice religieux ?

C'est ce que j'ai souhaité mettre à l'honneur dans ce reportage. J'espère vous apporter un nouveau regard sur celles et ceux qui collaborent au maintien de notre église ainsi qu'au bon déroulement de la vie paroissiale.

Soyons conscient.es que cet édifice religieux est notre patrimoine, trésor de notre histoire passée, présente et à venir. Veillons sur lui afin qu'il perdure bien au-delà de nos vies. Pour cela, il est indispensable de trouver la relève avec des personnes, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles.

Je remercie sincèrement tous les intervenant.es qui ont contribué à l'élaboration de ce reportage :

Monsieur l'Abbé Florent – Monsieur Antoine Pittet – Monsieur Jules Favre – L'administration communale/ Madame Da Costa

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.



L'ÉGLISE DE PORSEL ET SA PAROISSE, UNE HISTOIRE QUI DATE

REPORTAGE

Culture



La petite chapelle est devenue une grande église

Les premiers écrits relatant l'existence du village de Porsel datent de 1271. C'est à partir de 1384 que l'histoire d'une petite chapelle dédiée à St Gorgon se fait connaître. Elle se trouvait à la place de notre église actuelle. Elle fut rebâtie en 1584. Lorsque la paroisse fut érigée indépendante, cette petite chapelle est alors remplacée par la construction d'une église qui dura de 1641 à 1645. Le clocher est quant à lui construit en 1874.

La population grandissante et le fait que certaines communes se rattachent à la paroisse de Porsel oblige une seconde fois à reconstruire l'église. Les travaux durent de 1737 à 1739 pour un montant de 1700 écus ce qui représente la somme de 50'000 frs de nos jours. Les communes environnantes donnèrent 65 arbres en contribution. Avec l'ajout de généreux donateurs, cela a permis de voir naître ce nouvel édifice.



De 1938 à 1939, l'église a été élargie avec la mise en place d'élégantes colonnes supportant les arcs en plein cintre*. C'est un architecte du nom de Léonard Dénervaud, originaire de Bouloz qui fut mandaté pour ces travaux. Malheureusement la guerre éclate et les hommes sont mobilisés. L'avancée des travaux est mise à mal si bien que durant la nuit du 23 au 24 août 1939, la voûte s'écroule. De ce fait, elle est remplacée par une charpente en bois. Le plafond est également réalisé en bois et somptueusement décoré.

*Arc en plein cintre : voûte en demi-cercle

L'église reste telle quelle jusqu'en 1970 où une rénovation intérieure est nécessaire ainsi que l'installation d'un nouvel orgue, manufacturé par Dumas de Romont. La rénovation extérieure, quant à elle, date de 1995. Les frais s'élèvent alors à 550'000 frs.

En 2010, il a été question de traiter la restauration de certaines frises en couleurs et d'appliquer un sol en béton ciré pour faciliter l'entretien.

Nous voilà arrivé en 2024, notre belle église est toujours dressée fièrement au centre du village. C'est grâce à toutes les personnes qui veillent à l'état et au bon fonctionnement de cet édifice majestueux ainsi qu'à la transmission de la foi chrétienne aux générations à venir que nous pouvons continuer d'admirer et de profiter de ce lieu exceptionnel.



Les cloches

Les cinq cloches de notre église ne peuvent être ignorées. Elles vous rappellent régulièrement de jour comme de nuit le temps qui passe ! La plus ancienne cloche fut coulée, en 1829, par Pierre Dreffet et son neveu Marc Treboux. Trois autres cloches sont sorties, en 1903, des ateliers Staviacois (Estavayer-le-Lac) de Charles Arnoux. En 1961 une nouvelle cloche, la plus petite, est livrée. Elle est l'œuvre de Ruetschi d'Aarau. Le mécanisme est électrifié par la même occasion. Des écrits mentionnent l'existence d'autres cloches mais elles sont antérieures à celles en fonction de nos jours.

Vous souhaitez en savoir plus ? Une vidéo montre le fonctionnement des cloches. Rendez-vous sur le site :

<https://quasimodosonneurdecloches.ch/clochesporsel>

Les vitraux

Pas moins de 23 vitraux ornent notre église !

Des artistes comme Gaston Thévoz, Jacques Césa et Joseph Gasser sont à l'origine de ces magnifiques œuvres. Cependant, certains vitraux sont d'un artiste inconnu. Les tableaux et les nombreux ornements qui embellissent cet édifice religieux ne sont pas en reste et contribuent à la beauté des lieux.



Vitraux de Gaston Thévoz : les mystères joyeux et glorieux du Rosaire



L'un des 4 vitraux offerts par des paroissien.ne.s de Bouloz et Porsel



Vitraux de Jacques Cesa : les mystères douloureux de la vie du Christ

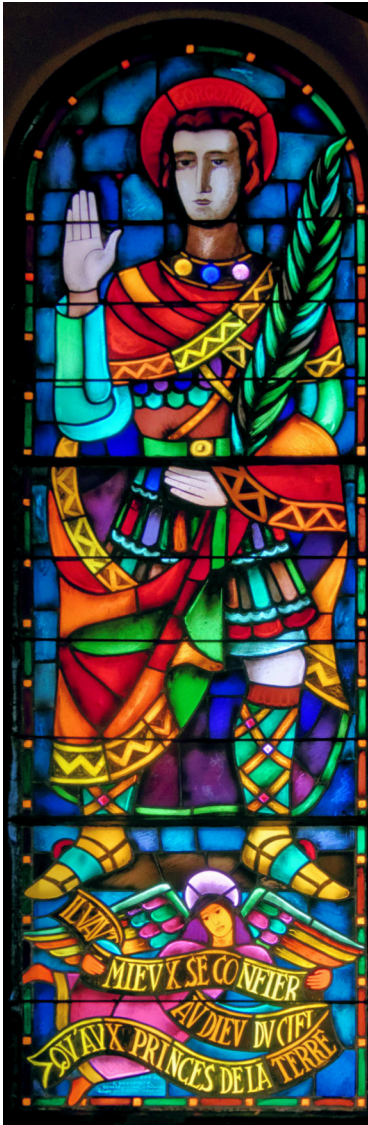
Qui était Saint-Gorgon

Gorgon est né dans la ville de Nicomédie au bord de la mer Egée en Turquie. Elle se nomme aujourd'hui Izmit.

Il faisait partie de l'armée de l'Empereur Dioclétien (244 - 311) À cette époque on parle de deux religions : *le Polythéisme* (adoration des Dieux) et *le Christianisme*. L'Empereur obligea ses soldats à se convertir au Polythéisme et à pratiquer des sacrifices pour les Dieux. Gorgon et d'autres soldats refusèrent de renier leur religion, le christianisme. Gorgon fut torturé pour son refus. Il en a été de même pour tous ceux qui s'opposèrent à cette nouvel loi. La persécution contre les Chrétiens dura de l'an 303 à l'an 311 date à laquelle l'Empereur décéda. Ce fut la fin de cette sombre période. Le nouvel Empereur autorisa les Chrétiens à pratiquer librement leur religion.

Le corps de Gorgon fut recueilli par les fidèles avec les autres suppliciés. Ils les déposèrent dans une sépulture. Gorgon est vénéré comme un Saint, ses reliques sont alors transportées à Rome. La dévotion à Saint Gorgon trouve ses origines avec le prêtre de Metz (France) ainsi que des seigneurs possédant des terres dans notre région. L'église de Porsel est la seule du canton de Fribourg dédiée à ce Saint. Il est invoqué contre de nombreuses maladies et pour faire venir la pluie. Saint Gorgon est fêté le 9 septembre.

Vous pouvez admirer un magnifique vitrail représentant Saint Gorgon au fond du chœur de l'église de Porsel.



Abbé Florent, Un curé proche de ses paroissien.ne.s



Cela fait bientôt deux ans que je suis arrivé dans la commune Le Flon. Occupant de la cure de Porsel en succession de l'Abbé Jean-Claude Cuennet qui a vécu une dizaine d'année dans la paroisse. J'aime l'environnement et le calme de la région. J'apprécie particulièrement le bon contact, le respect mutuel dans une bonne et fructueuse collaboration avec l'équipe pastorale, notre curé modérateur, l'Abbé Déogratias Ahishakye et les autres membres de l'équipe, avec les conseillères et conseillers de paroisse et de communauté, les diverses familles dans le cadre d'un baptême ou d'un enterrement, mais aussi entre la paroisse et la commune.

L'harmonie, l'entente, une possibilité de collaboration avec toute personne, c'est l'écosystème humain qui me rend le plus heureux. Je profite pour remercier très cordialement toutes celles et tous ceux qui s'engagent de diverses manières à animer la vie de la paroisse de Porsel. Les différents groupes dont le groupe missionnaire, le groupe amitié, la vie montante, les servants de messes, les lecteurs etc. ne sont pas oubliés. Vives félicitations à la fanfare, au Chœur mixte, à la Jeunesse qui se sont magnifiquement illustrés au 72^{ème} Giron des musiques ; le Comité d'organisation dont le président, Simon Helfer, qui est aussi président du Conseil de paroisse, n'est pas en reste.

Même si de nos jours notre belle église n'est plus chaque fois remplie lors des célébrations, elle reste ouverte à toutes et à tous. On peut toujours y passer pour la visiter ou la revisiter, s'y asseoir pour prendre un bon souffle de vie animé de la présence divine qui accueille, y déposer un souci, une préoccupation ou une reconnaissance à la lueur d'un lumignon au pied de la Vierge. Et pourquoi pas nous rendre visite lors de l'une de nos célébrations si on est nouvellement arrivé dans la commune.

Cette église est maison de Dieu : chaque fois que nous y entrons, c'est le Seigneur qui nous accueille ! C'est un trésor encore présent au centre de notre commune. Et si l'on rallumait la curiosité de la redécouvrir sous un autre regard ? Un grand MERCI à Madame Sylvie Chaperon et la rédaction du bulletin communal.

Abbé Florent Marie Ata Messan KOUMAKO

L'Unité pastorale est composée de nombreux services et dicastères

Unité pastorale St-Denis
Ch. De l'église 21
1618 Chaâtel-St-Denis

secrétariat@upstdenis.ch
www.upstdenis.ch

Tél. 021 948 73 23



UNITE PASTORALE
ST-DENIS

Cette entité permet de regrouper toutes les activités nécessaires à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion des édifices religieux de la Basse Veveyse et de la Haute Veveyse.

Basse-Veveyse : Châtel-Saint-Denis – Attalens - Remaufens
Haute-Veveyse : Porsel - Le Crêt – Semsales – Saint-Martin

Le siège de l'Unité Pastorale se trouve à Châtel-Saint-Denis. Elle dessert 7 paroisses et 9 lieux de culte dans les communes précitées ainsi que l'Institut Saint-François à Chatel-Saint-Denis et la Chapelle des Paccots.

L'Equipe pastorale est un groupe de personnes (Prêtres – Diacres – Agents pastoraux - Bénévoles etc.) dont le rôle est de coordonner les activités chapeautées par le curé modérateur Mr l'Abbé Déogracias.

Le Conseil de l'Unité Pastorale : sa mission est de favoriser l'activité pastorale de l'Unité, dans un esprit de communication des fidèles et de l'évangélisation. Il travaille en étroite collaboration avec le curé et l'Equipe Pastorale. Ce CUP est constitué de représentants de conseil de communauté de toutes les paroisses.

Le Conseil de communauté : sa mission est de s'occuper de l'organisation des messes qui nécessitent une préparation comme la messe de Noël par exemple, tout comme les communions et les confirmations. Il s'occupe également du visuel et des décors pour l'Avent, de la Fête Dieu ou du Carême. Le président est Monsieur Antoine Pittet.

Le Conseil de paroisse : sa mission est de gérer les questions administratives, financières et budgétaires. Engage le personnel paroissial. Le président est Monsieur Simon Helfer.

Il n'est malheureusement pas possible de mentionner dans cet article tous les services, associations de commune et groupements rattachés à L'Unité Pastorale de Chatel-Saint-Denis. Vous trouvez de nombreux renseignements sur le site www.upstdenis.ch ainsi que dans l'édition du Bulletin Paroissiale

Environ une centaine de personnes participent au bon fonctionnement de l'église et de la paroisse de Porsel. Cela passe par l'organisation, les activités, les animations, l'entretien ou encore la gestion. Sans tout ce dévouement, qu'il soit professionnel ou bénévole rien ne serait possible. Monsieur l'Abbé Florent a souhaité saisir l'occasion de les remercier chaleureusement dans son article.

GAËL SUNIER, UN FACTEUR QUI DISTRIBUE DE L'HUMANITÉ

REPORTAGE

Société



Gaël Sunier est l'auteur du livre *Le Facteur Humain* qui remporte un franc succès depuis plusieurs mois.

Il vit dans une jolie maison nichée en bordure de forêt. Elle fait face à une magnifique vue sur le Moléson. Gaël Sunier fait partie de ces personnes qui ont soif de connaissances et profite pleinement de son passage sur terre pour vivre ses nombreuses passions allant de la philosophie à l'astronomie en passant par le monde équestre. La relation complice avec son cheval nommé Golden, l'a beaucoup aidé dans les moments difficiles. Les sorties à moto seul ou en groupe lui offrent des espaces de liberté et de belles découvertes. Les pages de ce journal ne suffiraient pas à décrire toutes les facettes de ce personnage original et touchant.



Le livre de Gaël Sunier raconte les gens, ses collègues, les paysages, les moments drôles et les difficultés grandissantes qu'il rencontre dans l'évolution du métier de facteur. Il délivre ses histoires et anecdotes passant des gens simples au plus fortunés.

Il parle de ceux qui n'ont rien mais qui ont un grand cœur et de ceux qui ont tout mais ne sont pas les plus heureux. Gaël Sunier distribue bien plus que des colis et des enveloppes, il distribue de l'Humanité.

Quel est « le facteur » déclenchant qui mène à l'écriture ?

Cela remonte à l'enfance. Ma maman nous faisait, à mes sœurs et moi-même, une dictée tous les soirs ; ce qui m'a permis de découvrir de nombreux textes. Cela a également favorisé et développé mon goût pour l'écriture. Dès l'adolescence, étant réservé, je m'exprimais par ce biais. Depuis, les expériences de la vie m'ont forcé à changer d'attitude et m'ont permis d'acquérir une plus grande confiance en moi.

D'une part, ce qui mène à l'écriture, c'est le besoin d'extérioriser des passages marquants de sa vie.

D'autre part cela peut servir d'exutoire à sa souffrance ou l'envie de partager des moments qui nous ont apportés du bonheur. Dans tous les cas c'est une manière de ne pas oublier. Comme dit le proverbe : « Les paroles s'envolent, les écrits restent » (Horace). D'ailleurs, mon livre est enregistré à la Bibliothèque nationale suisse ainsi que la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Est-ce que vous tenez un journal qui rassemblent vos souvenirs ?

Non ! Tout est dans ma mémoire et c'est ainsi que j'ai pu relater mon vécu. J'ai aussi une grande imagination qui me conduit à préparer une fiction sous forme de polar. Elle se déroulera dans une unité de soins psychiatriques...Mais pour l'instant, je profite encore des retombées positives de mon livre.

Comment préserver les relations humaines dans un monde qui devient digital en tout point ?

C'est une richesse exceptionnelle que de communiquer avec ses semblables. Malheureusement, les réseaux sociaux n'offrent pas le même échange. C'est à chacun de nous de faire la part des choses pour préserver et protéger le côté relationnel. On en vient à oublier que nous sommes des humains et non des objets. Le travail de facteur m'offre un contact avec les gens très enrichissant. C'est une belle expérience de vie et j'avais envie de la transmettre avec la publication de mon livre.

Pour vous, quel est le meilleur moment pour écrire ?

J'aime écrire le soir ou une partie de la nuit, quand tout est calme et silencieux. Je peux me concentrer sur mes idées sans être perturbé par les stimuli extérieurs.

Comment s'organise une séance de dédicace ?

J'ai des contacts avec plusieurs librairies. Parfois je suis sollicité pour organiser ce genre d'événement et d'autre fois c'est moi qui en fait la démarche. Pendant la durée de la séance, je fais les dédicaces selon le souhait de chacun. Les lecteurs ont du plaisir à rencontrer l'auteur et à échanger sur leur ressenti. Je réponds aussi à leurs questions comme par exemple les motivations qui m'ont poussé à écrire mon livre. Ce sont ces moments de convivialité qui me procurent d'intenses émotions. Au-delà de ça, mon côté hypersensible a besoin de se nourrir de l'existence de cette fibre humaine. Elle est l'essence de la vie, de ma vie.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont achetés mon livre. Vous trouverez les libraires partenaires sur mon site internet :

gaelsunier.editions-du-flon.ch

Gaël Sunier est également inscrit à la Société Fribourgeoise des écrivains.

Quelles sont les démarches pour publier un livre ?

Il existe deux filières. La première consiste à publier son livre en auto édition en passant par une imprimerie spécialisée et la deuxième est de procéder avec un éditeur mais il y a certaines contraintes et les tractations sont plus longues. D'ailleurs, l'un de mes souhaits serait de créer une maison d'édition spécialisée dans les récits de vie ainsi que tout ce qui est lié à l'humanité.

Que donneriez-vous comme conseils à quelqu'un qui souhaiterait écrire un livre ?

L'important c'est d'écrire pour soi et non pour les autres. Chaque auteur a une manière personnelle d'exprimer ses sentiments et il faut oser prendre ce risque. Vient aussi le moment de prendre la décision de publier son ouvrage. C'est une étape difficile car on se demande s'il faut (encore) modifier tel ou tel chapitre. Au final même si vous décidez de ne pas le publier, c'est d'être allé au bout de votre projet.



Je remercie les clients qui me reconnaissent lors de mes tournées et qui ont toujours un mot gentil à mon égard. Être facteur implique de travailler dans différentes régions. Actuellement je fais mes tournées sur Oron-la-Ville ce qui me donne l'occasion de découvrir de jolis villages, des personnes sympathiques et bien sûr de nouvelles histoires que je garde précieusement dans ma mémoire...

L'EXPLOIT HISTORIQUE DE MONIKA MITTAZ



Monika Mitzaz va réaliser 38 km de *nage en eau libre** pour l'association **Léman hope**. Celle-ci soutient les jeunes en rémission du cancer en Suisse en leur offrant un boost de confiance à travers la voile et l'aventure.

**Nage en eau libre : sans combinaison ou autre aide qui augmente la performance*

C'est en juillet que Monika Mitzaz va se lancer dans cette impressionnante aventure.

Nous lui souhaitons de pouvoir établir son record dans de bonnes conditions et lui transmettons déjà notre soutien. Le journal communal Au Fil du Flon reviendra en décembre sur le sujet après avoir recueilli son témoignage sur sa performance et l'impact pour l'association Léman hope.

En attendant, nous vous communiquons ci-dessus le **QR code** pour découvrir le dossier complet comprenant sa présentation et le sponsoring concernant ce remarquable événement.



REPORTAGE
Sport



C'est une femme d'un incroyable courage et d'une rare détermination. Elle a souhaité partager son défi avec le plus grand nombre de personnes au bénéfice d'une cause qui lui tient à cœur. Pour cela, cette nageuse hors pair va tenter la traversée du lac de Neuchâtel dans sa longueur !

Instagram :@monikas_big_swims

Lien pour les dons :
<https://www.givengain.com/project/monika-mittaz-raising-funds-for-leman-hope-by-chiki-foundation->

L'association Léman hope
www.lemanhope.ch



LA GRANDE TRAVERSEE

Lac de Neuchâtel (38km à la nage)
juillet 2024

EN FAVEUR DE
Léman hope

100% DES DONS
SERONT VERSÉS À
LÉMAN HOPE

Faites
votre don
ici !

@MONIKAS_BIG_SWIMS

ADVENTURE LIGHTS

siradijs
A HEALTHY WORLD

Ou par Twint au
0794073443 en
mentionnant
"Léman hope"



Quelques
photos du
72ème Giron
des musiques
à Porsel



24 mai
au
26 mai
2024